

MASTER MENTION ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS

PARCOURS TEXTES, IMAGES, LANGUES ÉTRANGÈRES

Semestres 9 et 10

Mémoire

Présentation

36 crédits ECTS

QUELQUES CONSEILS SUR LA MARCHE À SUIVRE

LANGUE DE TRAVAIL

En M2, la langue de rédaction sera la langue étrangère. À la demande motivée de l'étudiant-e, le mémoire peut être le français académique (si par exemple il y a un projet de thèse après le Master).

LONGUEUR EXIGÉE :

En Master 2 : de 80 à 100 pages de texte (approx. 20 000 à 30 000 mots)

À ces pages de texte rédigé s'ajouteront votre bibliographie, annexes éventuelles et autres éléments paratextuels. Tout mémoire qui ne respecterait pas la longueur requise pourra retarder ou invalider la soutenance.

LES ÉTAPES DU MÉMOIRE :

Étape 1 : rencontrer l'enseignant-e-chercheur-e dont le domaine de spécialité est en adéquation avec le projet envisagé. Cet entretien permettra de mieux cerner le sujet qui pourra faire l'objet d'une recherche. Vous pouvez être amené-e à changer de sujet ou d'angle d'étude à ce stade.

Étape 2 : lui soumettre un argumentaire détaillé (4 à 6 pages) présentant le corpus d'étude choisi (= sources primaires), un premier état de l'art (l'état des connaissances sur le sujet aujourd'hui qui s'appuie sur une bibliographie de sources secondaires), le cadre théorique et la méthodologie envisagée.

Étape 3 : lorsque ce travail préparatoire aura reçu l'approbation de votre directrice-teur de recherche, une période de recherche fondée sur la lecture active des sources primaires et secondaires vous mènera à proposer une problématisation (= votre hypothèse de recherche). Celle-ci devra alors être mise en œuvre par l'élaboration d'un plan et un chapitre-témoin pour permettre d'apprécier la qualité de la langue de rédaction et votre capacité à donner une structure à votre démonstration. Si forme et fond sont satisfaisants, vous serez alors invité-e à passer à la rédaction des autres chapitres.

Étape 4 : rédaction du mémoire et soutenance.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
UE	Contrôle ponctuel	Dossier		20%	UE NON COMPENSABLE - NOTE MINIMUM 10 EXIGEE - SENIOR SEMINAR
UE	Contrôle ponctuel	Oral - soutenance	60	80%	UE NON COMPENSABLE - NOTE MINIMUM 10 EXIGEE - SENIOR SEMINAR

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
UE	CT	Dossier		20%	UE NON COMPENSABLE - NOTE MINIMUM 10 EXIGEE - SENIOR SEMINAR
UE	CT	Oral - soutenance	60	80%	UE NON COMPENSABLE - NOTE MINIMUM 10 EXIGEE